

la
cggt

Yonne



1^{er} mai 2021

**Journée internationale de lutte
des travailleuses et travailleurs**

1^{er} MAI 2021

**AGISSONS POUR UN MONDE
JUSTE, SOLIDAIRE ET DURABLE**



Toutes et tous à la manifestation !



**Manifestation départemental unitaire
10h30 place de l'Arquebuse à AUXERRE**

Toutes et Tous ensemble exigeons de :

Stopper les licenciements !

Suspendre tous les plans de suppression d'emplois et mettre fin aux mesures sociales régressives en conditionnant, par exemple, les aides publiques au maintien et à la création d'emplois stables et correctement payés !

Des services publics partout !

Donner les moyens aux services publics de jouer leur rôle, de se développer et de se moderniser pour leur permettre de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux défis de demain. C'est l'une des premières leçons à tirer de la crise sanitaire.

La réindustrialisation pour une transition écologique !

La CGT porte la volonté de produire mieux et durablement. De nombreux salariés, avec leurs syndicats, portent des projets industriels répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La CGT propose que ces projets alternatifs soient tous examinés et soutenus par le biais d'investissements financés dans le cadre plan « France relance » pour créer des emplois et relocaliser les activités stratégiques.

Encadrement du télétravail !

Avec la crise sanitaire, près de 5 millions de salariés ont dû travailler à la maison, sans y être préparés. Le télétravail ne doit pas être laissé à la main des employeurs qui parfois s'en servent pour réorganiser des secteurs en vue d'accroître la productivité, réduire les coûts immobiliers et maximiser les gains financiers. Le télétravail ne doit pas conduire à une dégradation des conditions de travail. La CGT réclame un cadre applicable pour tous avec des droits qui permettent de préserver la santé des salariés, de rendre effectif un « droit à la déconnexion » et la prise en charge par les entreprises des équipements nécessaires.

Augmentation des salaires, des pensions et minimas sociaux !

La CGT propose d'élever le Smic à 1 800 € brut et de revaloriser l'ensemble des salaires. Cela passe aussi par des mesures contraignantes pour gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec notamment la revalorisation

salariale pour les métiers à prédominance féminine, le maintien des rémunérations à 100 % malgré le chômage partiel, une augmentation de 10 % pour les fonctionnaires, dont le salaire est gelé depuis dix ans, le retrait de la réforme de l'assurance chômage et l'augmentation des pensions des retraités. Pour financer ses propositions il est nécessaire de mettre à contribution ceux qui s'enrichissent sur le dos des travailleurs en créant un impôt Covid sur les dividendes et une taxe sur les Gafam, et en mettant fin aux exonérations de cotisations sociales et à la fraude fiscale.

Passer aux 32 heures sans perte de salaire et sans accroissement de la charge de travail, c'est possible !

Contrairement à ce qu'affirment le patronat et les partisans du « Travailler plus pour gagner plus », ce n'est en rien nuisible à l'activité économique et au pouvoir d'achat. Baisser le temps de travail, c'est bon pour la santé mais aussi pour l'emploi. Jamais autant d'emplois n'ont été créés que pendant la mise en place des 35 heures. Concrètement, la loi a permis de créer 3,5 fois plus d'emplois pour un coût 2 fois moins important que les cadeaux au patronat !

Des droits nouveaux !

Les travailleurs ne doivent plus subir la précarité, la flexibilité ou les crises sociales dont ils ne sont pas responsables. C'est dans ce sens que la CGT propose de rompre avec les notions de perte d'emploi au profit de la création d'un nouveau statut du travail salarié et de sa sécurité sociale professionnelle, fondé sur la continuité du contrat de travail quelle que soit la situation du salarié : actif, en recherche d'emploi, en formation. La CGT vise ainsi la disparition pure et simple des licenciements ainsi que du chômage tel qu'il est aujourd'hui conçu et organisé par le patronat.

La CGT exige que les vaccins soient un bien public de l'humanité !

Que la propriété intellectuelle des laboratoires soit levée, que la transparence soit totale en levant le secret des affaires et ainsi leur accès garanti et pour que le rythme de vaccination ne dépende plus des choix financiers de quelques grandes entreprises.



UNION DEPARTEMENTALE CGT DE L'YONNE
7, rue Max Quantin 89000 Auxerre

Ud89@cgt.fr Tél : 03.86.51.73.77 Facebook : CGT Yonne